

Salaires : une hausse de 2,2 % en moyenne dans les TPE-PME

« Une TPE-PME sur deux n'augmentera pas les salaires », titre **Les Echos**, qui détaille le baromètre BpifranceLe Lab et Rexecode, selon lequel la hausse moyenne dans les TPE-PME serait de 2,2 % en 2022. Et un dirigeant de TPE-PME sur deux n'anticipe pas pour 2022 de hausse des rémunérations au sein de son organisation. Ces petits patrons ont principalement pris leur décision pour cause de résultats insuffisants (57 %), et parce qu'ils préfèrent opter pour des rémunérations annexes, de type primes ou intéressement (48 %). Parmi ceux qui ont choisi les revalorisations de salaires, 63 % prévoient qu'elles seront plus importantes que celles attribuées avant la crise sanitaire. Dans la très large majorité des cas (75 %), la motivation pour consentir des hausses de salaires est la fidélisation des collaborateurs. 57 % des patrons de l'échantillon continuent de placer le recrutement au premier rang de leurs préoccupations. Les TPE-PME anticipent également des augmentations de prix. (**Les Echos, p.22**)

« 'On ne peut plus vivre correctement' », titre **L'Obs** dans un dossier sur le pouvoir d'achat. Dans l'agglomération lyonnaise, chez Lustucru ou Bonduelle, des salariés ont lancé des grèves pour que leurs salaires soient réévalués. Une revendication qui, depuis vingt ans, avait presque disparu dans les usines françaises, relève l'hebdomadaire. (**L'Obs, p.26**)